

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE DU 25 mai 2020

Convocation adressée le 15 mai par la Directrice de l'école d'Ouvrouer
Le Conseil d'école s'est réuni le 25 mai 2020, à 18h00, à l'espace oratorien d'Ouvrouer-les-Champs dans le respect des gestes barrières.
Secrétaires de séance : Mme Myskiw et Mme Gout

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme MYSKIW Sandrine	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
PS MS :Mme THOMAS Delphine MS GS :Mme DESCHODT Myriam (directrice) GS CP :M Philippe BRILLANT CP CE 1 :Mme LEMAIRE Florence CE1 CE 2 : Mme BONJEAN Magali CE2 CM1: Mme BREGENT Aurélie CM1 CM2 : Mme MYSKIW Sandrine (directrice)	Enseignants
ELUS	
M. BOITARD Jean-François Mme MONNOT Laurence M. DUPUIS David M. LEBOEUF Arnaud	Président du SIRIS Maire d'Ouvrouër Maire de Férolles Élu du SIRIS
PARENTS D'ELEVES	
Mme DUMUIS Maud Mme GOUT Margaret Mme LEMAUR Céline Mme MORIN Céline	Parents élus titulaires

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Inspectrice de l'Education nationale : Mme BOURGEON Mme DIMEGLIO M MATHIS Gérald M. ILLAND Julien Mme BERRUET-PERLY Sandrine M. CARREAU Guillaume Mme SIMON Marie Mme HEDJRI Manon	IEN DDEN Parents élus

1. Présentation du projet de reprise progressive: organisation pédagogique du présentiel et du distanciel, horaires

Les enseignants et les parents d'élèves remercient les élus des deux communes pour leur réactivité et la mobilisation de moyens (en temps, matériels et personnels) qui ont permis la réouverture de l'école dès le 12 mai dans le respect du protocole sanitaire ministériel publié début mai.

Ainsi la réouverture s'est faite progressivement:

- reprise des élèves de GS,CP et CM2 dès le 12 mai (1ère période)
- reprise des élèves de CE1,CE2 et CM1 dès le 25 mai (seconde période)

A noter que, pour répondre aux conditions sanitaires et pour garder la possibilité d'accueillir des enfants de familles prioritaires (enfants de personnel soignant, pompier, gendarme et enseignant) et parce que l'équipe d'agents et d'enseignants est appelée à gérer l'absence de personnel, le SIRIS a décidé, pour cette deuxième période, d'élargir l'accueil des élèves aux seuls CE1, CE2 et CM1 en alternance 2j / 2j.

En maternelle, les élèves sont accueillis par groupe de 10 maximum par classe à raison de deux jours par semaine et par groupe (lundi/mardi ou jeudi/vendredi), les élèves prioritaires sont accueillis les 4 jours de la semaine.

En élémentaire, même organisation sur 2 fois 2 jours, mais les groupes pourront être supérieur à 10 élèves (inférieur à 15) en respectant les distanciations .

A Férolles 28 élèves répartis sur 5 classes étaient présents à l'école ce lundi 25 mai, 29 élèves sont attendus jeudi et vendredi (pour rappel l'effectif habituel est de 106 élèves)

A Ouvrouer, 16 élèves présents ce lundi répartis sur les 2 classes, 18 élèves attendus jeudi et vendredi (pour rappel l'effectif habituel est de 51 élèves)

Les enfants scolarisés sur 2 jours à l'école auront des devoirs à faire pendant les 2 jours à la maison, devoirs qui seront corrigés en classe.

Un enseignement à distance sera conservé pour les enfants non scolarisés , son organisation sera différente de celle établie pendant la période de confinement car les enseignants, assurant déjà l'école en présentiel, ne sont pas dans l'obligation d'assurer, en plus, la continuité pédagogique à distance cependant les devoirs seront transmis (selon des modalités qui seront précisées prochainement) et les enseignants restent disponibles pour répondre à toute question via les boîtes mail des classes.

A noter que Delphine THOMAS, enseignante en PS/MS intervient à l'école de Férolles en prenant en charge un groupe d'élèves (CP ou CE1), ceci pour éviter un surnombre, sur chaque période de 2 jours, elle assure également l'enseignement à distance pour les élèves de petite et moyenne section de l'école.

La remplaçante de direction du lundi de Myriam DESCHODT, Gwénaëlle LOUICHE, assure quant à elle, l'enseignement à distance aux élèves de GS non présents.

Il est demandé aux parents qui souhaitent scolariser leur enfant d'en avvertir la mairie et l'école une semaine à l'avance par téléphone, en précisant si l'enfant fréquentera les structures périscolaires (cantine/transport/garderie).

Il est rappelé également que chaque élève doit avoir son propre matériel, non-échangeable ainsi qu'un paquet de mouchoirs jetables en élémentaire.

Les familles sont tenues de prendre la température de leur enfant chaque matin avant sa venue à l'école et de le garder en cas de fièvre. En cas de survenue de fièvre à l'école, l'enfant sera isolé dans une pièce dédiée, selon le protocole ministériel et communal prévu, et les parents seront immédiatement appelés. L'école dispose de masques pédiatriques pour les élèves malades.

Les horaires des écoles n'ont pas été modifiés et restent calés sur ceux des cars, seuls les horaires des récréations et des services de cantine ont été décalés afin d'éviter les croisements des différents groupes d'élèves (voir le protocole ci-après)

2. Présentation du protocole sanitaire

Le protocole local complet de réouverture des écoles est disponible sur les sites internet des deux mairies, il sera mis à jour en fonction des annonces gouvernementales.

mairie.ouvrouer.les.champs@wanadoo.fr

mairie.ferolles@wanadoo.fr

Les points essentiels:

- accueil des élèves:

- les horaires des écoles restent inchangés mais l'accueil et la sortie des élèves s'effectuent à des entrées distinctes selon les groupes afin d'éviter les croisements et les attroupements, les récréations ont également lieu en décalée et/ou sur des lieux différents.

A Ouvrouër : CE2-CM1 : 10h30-10h45/ 15h15-15h30 les CM1-CM2 : 10h45-11h/ 15h30-15h45

A Férolles : Groupes de Florence LEMAIRE (pelouse préfabriqués) et Magali BONJEAN (cour élémentaire) : 10h30-10h50/15h30-15h50

Groupes de Philippe BRILLANT(cour élémentaire) : 10h00/15h00

Groupes de Myriam DESCHODT(cour maternelle) : 10h30-11h00/15h30-16h00

- les élèves sont repris après l'école à l'extérieur des bâtiments, les parents ou autre personne extérieure ne sont pas autorisés à entrer dans les locaux.

- dans les cars, les règles de distanciation et gestes barrière doivent être respectés (les consignes ont pu être bien respectées durant les premières semaines de reprise au vu du faible effectif d'enfants transportés). Le bus ayant été aménagé.

- en classe et dans la cour de récréation:

- chaque élève a sa table avec une étiquette portant son nom, les tables sont séparées d'une distance d'au moins 1 m; les tables et chaises sont désinfectées chaque soir; l'école d'Ouvrouer a été réaménagée: les élèves de Mme Myskiw sont installés dans le préfabriqué et sont ainsi séparés de ceux de Mme Brégent restants dans le bâtiment principal.

- les élèves doivent se laver les mains à chaque entrée ou sortie de la classe; l'Inspection de l'Education Nationale, le Siris et la mairie ont fourni aux écoles du gel hydro-alcoolique et des lingettes désinfectantes.

- ventilation régulière des classes .

- l'accès aux BCD des 2 écoles est interdit.

- avant la réouverture, les deux écoles ont été entièrement désinfectées (sol/murs /plafond/mobiliers) ainsi que tous les petits matériels (crayons, jeux, livres...) depuis le 12 mai, chaque mairie a mis un agent communal à disposition de chaque école pour assurer la désinfection régulière, plusieurs fois par jour, des sanitaires, poignées de portes, tables, chaises, porte-manteaux...

- les bibliothèques de classe et autres rangements ne sont plus accessibles (une signalisation a été mise en place)

- en maternelle, les coins "jeux" ont été condamnés mais chaque élève dispose, pour un usage strictement personnel, d'une caisse contenant des jeux de classe (légos, puzzles...), des crayons, feutres, des livres choisis pour la semaine et des jeux de cour (seau/pelle...)

- les plus grands sont autorisés à apporter des jeux à l'école (corde à sauter, petite voiture..) mais ces jeux ne pourront être prêtés.

- des jeux de cour sont fournis aux enfants à Ouvrouer durant la pause méridienne avec un système de bacs de récupération (propre/ à désinfecter)

- apprentissages:

- durant ce mois de retour à l'école, certaines notions seront reprises et de nouvelles abordées. A la rentrée scolaire prochaine, les deux premiers mois seront consacrés à la remise à niveau de chaque élèves et les notions seront revues.

- un bulletin de fin d'année reprenant le travail effectué au second semestre sera remis aux familles fin juin.

- activités sportives et culturelles:

- les activités sportives peuvent avoir lieu dans le respect des gestes barrière (sport individuel), l'accès au gymnase est interdit mais les élèves ont accès aux stades, à Férolles.

- les élèves d'Ouvrouer pourront bénéficier de l'activité cyclisme prévue initialement. Chaque élève disposant d'un vélo (et d'un casque) personnel est encouragé à l'apporter à l'école. Des vélos pourront être prêtés après désinfection préalablement, les enseignantes préciseront les modalités aux familles concernées.

- les élèves de Férolles partiront à pied à la découverte du village et de son patrimoine.

- Marine MEYNIEL, l'intervenante de musique, viendra également assurer des séances dans les écoles (en extérieur dans la mesure du possible).

- service de restauration:

- à Férolles la cantine fonctionne comme habituellement, avec 2 services, par groupes classe d'élèves répartis et espacés sur les tables, avec passage aux sanitaires avant et après le repas, horaires et sens de circulation à respecter pour éviter le croisement des groupes et permettre la désinfection entre chaque groupe.

- à Ouvrouer et en raison des effectifs réduits, les repas peuvent être confectionnés sur place en partenariat avec des producteurs locaux . 2 services avec désinfection

La séance est levée à 19h45

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE: jeudi 25 juin à Férolles

Le 25 mai 2020

à Ouvrouer

La directrice de l'école, présidente de séance

Nom, prénom, signature

MYSKIW Sandrine



Les secrétaires de séance,
Noms, prénoms, signatures

GOUT Margaret

MYSKIW Sandrine